



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

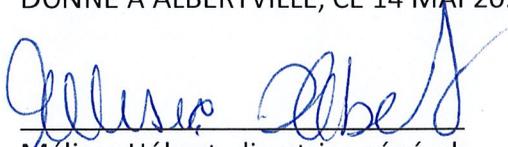
AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-03

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité **QUE** :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 mai 2024, le conseil a adopté le règlement numéro 2024-03 et intitulé: **AUGMENTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES PRIVÉES.**

Ce règlement est entré en vigueur le 14 mai 2024. Le règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1058 Principale, Albertville, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

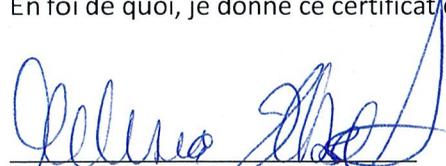
DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 14 MAI 2024


Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal, le 14 mai 2024, entre 8h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 mai 2024.


Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière